

Ego Bartholomeus Bercherii, custos Sancte Crucis Lugdunensis, nuncius et collector apostolicus in Lugdunensi et certis aliis provinciis, emi presentem librum a Guillelmo Gonterii per manus Yvonis Brictonis, die sancte Katherine, precio trium ducatorum, presentibus dom. Johanne Girmeti, vicario Sancte Crucis, et Johanne Cloeti, servienti regio, anno Domini M^o III^o XXXV^o (25 novembre 1435).

BERCHERII.

M. Aug. BERNARD eût sans doute donné intégralement, en appendice à sa belle publication des Cartulaires de Savigny et d'Ainay, cet important document, si le ms. original fût venu alors à sa connaissance. Il ne put en trouver, aux archives de la préfecture du Rhône, que « deux cahiers de papier détachés d'un plus gros « volume, qui devait contenir tous les diocèses des « provinces ecclésiastiques de *Lyon, Vienne, Besançon* « et *Moutiers* : c'est du moins ce qu'il est permis de « conclure d'une nomenclature des dix-huit diocèses « composant ces provinces, qui se trouve en tête du « manuscrit (1). » M. Bernard constate ensuite que ce registre a été fait « avec beaucoup de soin. » Il a toutefois un autre mérite, que le ms. de la Bibliothèque Impériale lui eût permis de constater : nous voulons

(1) *Cartul. de Savigny*, Paris, impr. impér., in-4^o, 2^e part., p. 952. Cet érudit ajoute : « Cette pièce est de 1492, comme l'indique le chiffre « inscrit par un ancien archiviste sur le second feuillet. » Cette note chronologique peut être exacte pour la copie des archives du Rhône, mais ne saurait s'appliquer au ms. original de la Biblioth. impér., que M. Léop. DELISLE a rangé, avec raison, parmi les mss. du XIV^e siècle, dans son Inventaire faisant suite au Catalogue de 1744 (*Biblioth. de l'école des Chartes*, 5^e sér., t. III, p. 217; tirage à part, Paris, 1863, p. 57). D'ailleurs la note d'achat de 1435 est d'une écriture postérieure à la rédaction, et on va voir la preuve que ce registre fut dressé au milieu du XIV^e siècle.